

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON
CANTON DE GUILLESTRE
COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS**

Séance du Conseil Municipal du 11 avril 2024

Délibération N° : 20240411-04

OBJET : Autorisation au Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Région Sud pour l'achat d'une cabine de toilettes sèches mobile – Contrat de Parc 2024.

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 du mois d'avril, le Conseil Municipal de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ABRIES-RISTOLAS, sous la présidence de Monsieur Nicolas CRUNCHANT, Maire en exercice.

DATE DE CONVOCATION : 04/04/2024

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 11

Nicolas CRUNCHANT — Philippe RIBOT – Joël GAUCHE – Nicolas TENOUX – LACROIX Charles – Carine AUDIER-MERLE – Florent BUES – Florian BOURCIER – Alexandre RENIE – Philippe BOULET – Dominique LEPAS -

POUVOIRS : 2

Marie-Hélène FAROUZE a donné pouvoir à Charles LACROIX -

Chrystelle CERUTTI a donné pouvoir à Nicolas TENOUX -

NOMBRE DE VOTANTS : 13

SECRETAIRE DE SEANCE : Philippe BOULET.

LE MAIRE expose au Conseil Municipal le projet d'installation d'une cabine de toilettes sèches mobile sur le parking de l'Echalp, au départ des activités estivales et hivernales, afin de garantir la salubrité des lieux et la préservation de l'environnement. Il explique également qu'un entretien sanitaire bi-hebdomadaire sera réalisé par l'équipe technique et que les contenants devront être stockés dans un endroit non accessible au public. Les résidus seront ensuite récupérés et traités par une entreprise spécialisée. La mise en place de la cabine pourra être réalisée à l'automne 2024.

Le Maire informe que le projet peut faire l'objet d'une subvention auprès de la Région PACA dans le cadre du « Contrat de Parc 2024 » à hauteur de 80%.

Le coût d'une cabine de toilettes sèches mobile s'élève à 4 500,00€ HT.

Le Maire présente le plan de financement prévisionnel :

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Acquisition et mise en place d'une cabine de toilettes sèches mobile	4500,00€ HT	Région Sud – Contrat de Parc 2024 (80%)	3600,00€ HT
		Autofinancement (20%)	900,00€ HT
	4500,00€ HT		4500,00 € HT

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et voté par 13 voix POUR,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel ci-dessus,

AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Région Sud dans le cadre du « Contrat de Parc 2024 », pour l'achat d'une cabine de toilettes sèches mobile, ainsi qu'à signer toute pièce à intervenir concernant cette opération.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Nicolas CRUNCHANT

Certifiée exécutoire par transmission en préfecture.

